



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANAL DES ALPINES SEPTENTRIONALES

Traverse du Cheval Blanc – BP 93 - 13533 SAINT REMY DE PROVENCE CEDEX  
Tél. : 04 90 92 25 76 – Fax : 04 84 88 13 92 – E-mail : [contact@sicas.fr](mailto:contact@sicas.fr) – Site Internet : [www.sicas.fr](http://www.sicas.fr)

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

- 2020 / 01 -  
Election du  
Président

### SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le trente juillet à Saint Rémy de Provence, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Canal des Alpes Septentrionales, s'est réuni à dix-huit heures, au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur LEPIAN Jean-Louis et suivant la convocation en date du 24 Juillet 2020.

#### Présents :

Jean SAMPSONI	Vincent FAURE	Rémy DEMICHELIS
Jean-Marc BALDI	Jean-François RIGAT	Elisabeth RABOUIN
Jean-Pierre SEISSON	Louis-Pierre FABRE	Edgard MARECHAL
Bernard CLARETON	Robert ANASTASI	Henri MILAN
Aline PELISSIER	Jean-Louis DEVOUX	Magali MISTRAL
Michel BLANC	Jean-Louis LEPIAN	Philippe GINOUX
Max GILLES	Serge PAULEAU	Monique BUNTZ
Louis VICO	Yves PICARDA	Serge MANNONI
Eric BRUCHET	Régis GINOUX	Francis DEMISSY
Laurent GESLIN	Roger ROSTAN	

#### Excusés :

M. Roger BERTO	représenté par M. Jean SAMPSONI
M. Patrick DE CAROLIS	représenté par M. Edgard MARECHAL
M. Jean-Michel JALABERT	représenté par Mme Elisabeth RABOUIN
M. Jean-Christophe DAUDET	représenté par M. Jean-Marc BALDI
M. Eric ECREPONT	représenté par M. Louis VICO
M. Christian NERVI	représenté par M. Philippe GINOUX
M. Nicolas SIAS	représenté par Mme Monique BUNTZ
M. Sylvain CATAGNE	représenté par M. Eric BRUCHET
Mme Sylvie BERTRAND	représenté par M. Laurent GESLIN
Mme Sylvie MAZELI	représenté par M. Jean-Louis DEVOUX

#### Absents :

M. Michel BARAT

#### Présent autres :

Mme Marie-Pierre DAILLAN	Technicienne Commune de TARASCON,
Mme TOUVEREY Magali	Trésorerie de Saint Rémy

Acte certifié exécutoire par le Président  
compte tenu de la transmission en Sous-  
Préfecture d'Arles le : ...07/08/2020.....  
Et de la publication le : ..07/08/2020.....

Accusé de réception en préfecture  
013-251300620-20200730-DEL\_2020-01-DE  
Date de télétransmission : 07/08/2020  
Date de réception préfecture : 07/08/2020

**Objet : Election Président**

Vu notamment les articles L5211-10 et L5212-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 7 des statuts du SICAS,

La nouvelle Assemblée Syndicale, convoquée par la Présidente sortant, s'est réunie dans ses locaux pour procéder à l'élection de son Président.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis LEPIAN, délégué de la Commune de PLAN D'ORGON, doyen d'âge se sont déroulées les opérations relatives à cette élection au scrutin secret uninominal à 3 tours dont les 2 premiers à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Après avoir reçu les candidatures de Monsieur GINOUX Philippe et de Monsieur GILLES Max.

**1<sup>er</sup> tour :**

<b>Nombre de votants</b>	<b>39</b>	
<b>Suffrages exprimés</b>	<b>39</b>	
<b>Majorité absolue</b>	<b>20</b>	
	<b>GINOUX Philippe</b>	<b>GILLES Max</b>
Nombre de voix obtenues	<b>25</b>	<b>14</b>

Monsieur GINOUX Philippe ayant obtenu au 1<sup>er</sup> tour la majorité absolue est élu PRESIDENT.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

  
  
Traverse du Cheval Blanc  
BP 93  
ST-REMY-DE-PROVENCE  
13533 Cedex  
★  
**Jean-Louis LEPIAN**

Accusé de réception en préfecture  
013-251300620-20200730-DEL\_2020-01-DE  
Date de télétransmission : 07/08/2020  
Date de réception préfecture : 07/08/2020